

Initiatives ministérielles

heures à peine, il a obtenu un accord entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard concernant la modification constitutionnelle que la province doit adopter aujourd'hui.

Je puis garantir à tous les députés que cette modification constitutionnelle sera adoptée, parce que nous avons 31 députés Libéraux dans cette assemblée législative. Même le chef de l'opposition est en faveur de ce pont, de sorte que le juge qui rendra la décision aujourd'hui n'a vraiment pas à craindre que la modification constitutionnelle ne soit pas adoptée.

Demandons-nous pourquoi les députés de ce côté-ci et les ministériels veulent ce pont. C'est que nous vivons dans une démocratie et que la population s'est prononcée, non pas une, mais bien trois fois sur ce projet particulier. Il y a d'abord eu un référendum. Bien des députés y ont fait allusion aujourd'hui, disant que le oui l'avait emporté et que l'appui en faveur du lien augmentait, si l'on se fie aux sondages.

De plus, nous avons eu une élection provinciale en 1989, soit après le référendum, et le gouvernement, formé par le parti qui appuyait le lien fixe à l'Île-du-Prince-Édouard, a été reporté au pouvoir avec 30 des 32 sièges. Cette année, il y a encore eu une élection et le parti qui était favorable au lien fixe a été reporté au pouvoir avec une majorité de 31 à 1.

• (1635)

Si nous étions vraiment à l'écoute des gens, nous saurions que cette question n'a pas été un enjeu important des deux élections. Si tel avait été le cas, nous l'aurions su pendant les campagnes. Les opposants se seraient manifestés. Mais rien de tout cela n'est arrivé.

Je suis d'avis, à l'instar de la majorité des députés sans doute, que la population de l'Île-du-Prince-Édouard a appuyé en masse cette idée en trois occasions. Nous ne faisons donc aujourd'hui que respecter la volonté de la majorité de la population de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je voudrais aussi féliciter le député de Cariboo-Chilcotin, qui était le leader du gouvernement quand le projet de loi a été étudié par le comité. Je pense qu'il s'est assuré de la collaboration de tous les partis en ce qui concerne les témoins.

Tous ceux qui voulaient comparaître devant le comité ont pu le faire, qu'ils soient pour ou contre le projet, qu'ils fassent partie du groupe Friends of the Island ou du groupe Island for a Better Tomorrow, de l'association des pêcheurs, du syndicat des travailleurs des traversiers, qu'ils soient représentants du patronat ou des syndicats de l'Île-du-Prince-Édouard. Même les gens qui étaient en faveur de services de traversier gratuits ont pu comparaître, donner leur point de vue et répondre aux questions. Certains d'entre eux n'ont pas eu le temps de répondre aux questions parce qu'ils ont consacré tout leur temps à leur exposé, mais c'était leur choix. Ils ont tous pu comparaître devant le comité et se faire entendre par le Parlement du Canada.

Je voudrais féliciter le député de son ouverture d'esprit et de sa collaboration à cet égard.

Je pense qu'il n'y a rien de nouveau à ajouter au sujet de ce projet de loi. J'estime que tout a été dit dans ce débat. Après le vote d'aujourd'hui, il sera renvoyé au Sénat. J'invite les sénateurs à l'adopter rapidement pour que les travaux puissent commencer cet été. Rien ne garantit que le projet ira de l'avant. Ce n'est qu'une autre étape, mais une étape des plus importantes. Nous avons encore pas mal de chemin à faire jusqu'à la conclusion du contrat et le début des travaux.

Je fais la prédiction que ce pont entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick sera la concrétisation d'une promesse constitutionnelle faite il y a 120 ans et qu'il deviendra une des merveilles du monde moderne. On viendra de tous les coins de la planète pour l'admirer. Comme le dit le député de Labrador, le concept sera utilisé souvent pour d'autres projets, il sera financé suivant une méthode particulière et construit d'une manière unique.

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, juste au moment où on pensait que tout avait été dit, je trouve autre chose à ajouter. C'est tout de même le député d'Egmont qui aura le dernier mot, ce qui n'est que normal.

Je n'ai qu'une très brève observation à faire. C'est John Donne, je crois, qui a dit qu'aucun homme n'est une île. Il faudrait sans doute dire, par souci de rectitude politique, qu'aucune personne n'est une île. Une question surgit tout à coup: quand les îles cessent-elles d'être des îles? Lorsque l'on construit un pont.